

Conférence à la Chambre de Commerce

Réforme du droit luxembourgeois de la nationalité

La Chambre de Commerce invite à une conférence sur la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité et ses implications sur le développement socio-économique du Grand-Duché. Cet événement aura lieu le mardi 12 février 2008 à 16h30 au Centre de Conférence de la Chambre de Commerce.

L'une des raisons invoquées de la prospérité économique du Grand-Duché est sa très grande ouverture du point de vue des échanges commer-

ciaux et des investissements étrangers, mais aussi du point de vue démographique. A cet égard, les résidents étrangers contribuent largement à la richesse, à la diversité linguistique et culturelle et à la démographie du Luxembourg. Alors que le Grand-Duché semble avoir prouvé sa capacité à intégrer des vagues successives d'immigration, il apparaît juste et souhaitable d'accorder plus de place aux ressortissants étrangers qui

font des efforts d'intégration. La loi sur la nationalité luxembourgeoise devra permettre au Grand-Duché de rejoindre les standards de nombre de ses partenaires européens. Elle devra atténuer le décalage entre forte contribution des étrangers au développement du Grand-Duché et déficit démocratique important dont ces derniers risquent de faire l'objet.

La Chambre de Commerce attache une grande importance à ce thème,

alors que ladite réforme constitue un enjeu crucial pour le développement socio-économique du Grand-Duché. A la suite de la rédaction d'un avis fouillé au sujet du projet de loi afférent consacré à la réforme, la Chambre de Commerce entend donc organiser un grand débat au cours duquel pourront s'exprimer différents points de vue, économique, juridique, institutionnel ou de la société civile. La conférence est ouverte et gratuite.